

EDITORIAL

Les grands-parents : Force vive de la famille

Hélène Durand Ballivet, présidente

La Déclaration adressée aux Etats membres de l'UNESCO par le Centre Catholique International de Coopération avec l'UNESCO au nom de la société civile à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de l'Année internationale de la Famille avait pour objectif de leur rappeler « l'importance de leur soutien dans un contexte d'incertitude et de vulnérabilité croissante des familles, alors que celles-ci rencontrent des difficultés accrues pour remplir les rôles qui leur sont confiés ». Le Réseau Crescendo, qui a pour mission de soutenir et stimuler la participation active des personnes âgées dans la vie de la famille et de la société et de promouvoir les relations intergénérationnelles, s'est associé à cette démarche. En effet, les grands-parents représentent aujourd'hui une génération dynamique, dont la présence dans la famille est signifiante (éclatement du noyau familial, recomposition des familles, chômage...) car, « *dans ce bricolage familial en constante évolution, le rôle du grand-parent continue d'apparaître essentiel [1]* ». « *Points de repère dans l'histoire familiale, les grands-parents entretiennent le lien avec le passé : ils ancrent leurs petits-enfants dans une histoire, dans une culture, leur permettant de se situer dans une filiation ; ils participent ainsi à la construction de leur identité* »[2]. Car chacun ressent le besoin d'un travail de mémoire pour la transmission des liens et des valeurs émanant de ses racines ; cette fonction revient tout naturellement aux « aînés ». Le pape François n'a-t-il pas déclaré le 26 octobre 2013, Place Saint Pierre, lors de son Discours aux Familles en pèlerinage à Rome en l'Année de la Foi : « *Un peuple qui n'écoute pas les grands-parents est un peuple qui meurt* » ■

[1] Serge Guérin, sociologue français, spécialiste du vieillissement

[2] Cathy Borie MaxiSenior

AGENDA 2015

68^{ème} Assemblée mondiale de la santé, Genève - 18-26/05

104^{ème} Conférence internationale du travail, Genève - 3-13/06

10^{ème} Jour. intern. sensibilisation aux abus envers aînés – 15/06

ONU/AG, 6^{ème} réunion du GT sur le Vieillissement, New York, 13-16/07

VIIIe Rencontre Mondiale des Familles : Philadelphie 22 au 27/09

Journée internationale des personnes âgées : 1/10

AG ordinaire du Synode sur la famille : Rome 4-25/10

ARTICLE

Famille, patrimoine de l'Humanité ?

Dominique Lemau de Talancé

Le 15 mai 2014, jour de la célébration mondiale du 20^{ème} anniversaire de l'Année Internationale de la Famille [3], le Centre Catholique International de Coopération avec l'UNESCO a tenu un colloque sur le thème « Famille, patrimoine de l'Humanité ? » Trois théologiennes moralistes du Theologicum de l'Institut Catholique de Paris sont intervenues. Leurs apports ont été riches de sens.

[3] Nations Unies Résolution A/RES/47/237, 15/5/1994

Les universaux de la famille

Sœur Geneviève Médevielle a souligné que la famille est une réalité de plus en plus empirique et qu'elle nous oblige à repenser ce qu'elle est. Les sciences sociales nous parlent de la famille comme d'un fait social originaire assumant un fait biologique, celui de l'engendrement et de la perpétuation de l'espèce par-delà la mort. Mais il est aussi possible d'appartenir à une famille par adoption, par assistance médicale à la procréation, par recomposition des amours et des solidarités.



Sœur Catherine Médevielle

Rechercher ce qui constitue les caractères universels de la famille, c'est donc tenter de penser le phénomène familial en fonction de lieux, de relations et de cultures multiples, ce qui n'est pas simple.

S'agit-il de cerner les métamorphoses familiales à partir d'un noyau identique, ne variant pas ? Certains tiennent la famille comme lien original et généalogique qui ne se trouverait pas ailleurs dans les différentes cellules de la société. Claude Lévi-Strauss a défini la famille comme forme universelle de la parenté et de la vie en société.

D'autres, comme Rémi Lenoir, montrent comment la famille est le résultat sophistiqué d'une construction administrative, juridique, économique, scientifique et religieuse qui interprète et façonne l'ordre social.

Le lien familial

Pourquoi, alors, chacun continue-t-il à s'interpréter à travers le lien familial ? La famille serait une institution de la juste compréhension et du juste déchiffrement de soi. En entrant dans la reconnaissance père-fils, un lien familial se dessine qui va au-delà du naturel et du contractuel et qui élabore un lien charnel et spirituel où chacun découvre un « entre nous » incomparable. On est dans la découverte d'un lien de reconnaissance qui touche en profondeur la condition humaine, la question du « qui suis-je ? » Un lien familial qui dit d'être précédé par l'attention d'un autre et de son hospitalité pour le meilleur et pour le pire. Il s'agit ici d'un caractère universel qui permet de signifier à chacun(e) la possibilité d'une vie vraiment humaine.

Notre héritage chrétien sur la famille

Notre vision de la famille est le fruit d'une interprétation théologique et d'une longue histoire marquée dans la Bible par une variété de cultures et de modèles familiaux. Pourtant la tradition chrétienne a interprété la famille comme une réalité indispensable à la société car elle sert à la perpétuation de la création par la différence des sexes et la procréation. Or, la question théologique et spirituelle de la création n'est pas de savoir quelle est la condition « naturelle » de l'homme mais qu'il est appelé à la ressemblance d'un Dieu qui donne sa vie pour ceux qu'il aime.

Traits caractéristiques de la famille contemporaine en France

Intervenante suivante, Madame Oranne de Mautort a relevé : L'allongement de l'espérance de vie impacte fortement le nombre de générations coexistantes (nombreuses familles à quatre générations simultanées).

La mutation du mariage est bien connue. Son déclin se fait au profit de l'union libre. N'est-on pas passé de l'indissolubilité du mariage à l'indissolubilité de la filiation ?

Le réaménagement des relations homme/femme : évolution bénéfique mais la question de la conciliation entre vie professionnelle et vie privée demeure.



Madame Oranne de Mautort

Du côté des enfants, l'évolution de la société occidentale fait que plus d'un enfant sur deux naît hors mariage. Plus de 2 millions d'enfants vivent dans une famille monoparentale avec souvent une précarité accrue. Toutefois, la famille apparaît comme un lieu de réalisation personnelle.

La famille dans la tradition catholique

Nous nous inscrivons dans une tradition porteuse d'universel : pour la théologie catholique, la famille est « la cellule première et vitale de la société ». La doctrine sociale fait de la famille le fondement par excellence de la société. Le lien familial est une expérience de lien social ; s'y joue la possibilité d'une vie commune en société. La famille est le premier lieu de mise en œuvre des valeurs sociales : solidarité, hospitalité, sens du bien commun, justice, paix, fraternité, liberté, etc. Elle permet aussi le développement de la personnalité, le respect de soi-même, la confiance.

Ne se contentant plus d'une vision juridique, longtemps première, l'Eglise envisage la famille comme communion de personnes. Le mariage est une communauté profonde de vie et d'amour pour le bien des époux, des enfants et de la société.

La famille et le « prendre soin »

Sœur Catherine Fino, pour sa part, a parlé du prendre soin (« care ») qui est une donnée essentielle de la vie familiale : l'entretien des enfants, la

relation dans le couple, l'aide aux parents âgés dépendants. La famille est le premier lieu de cette solidarité, le lieu privilégié où chacun trouve refuge et assistance. Mais la famille est aussi un lieu d'épreuve : les « aidants familiaux » sont de plus en plus sollicités pour assurer l'entretien de leurs proches handicapés ou dépendants, les parents débordés par leur responsabilité éducative. D'où tout l'enjeu des politiques familiales et sociales qui permettent aux familles de ne pas basculer dans la précarité tout en confortant la pérennité des couples.

Le prendre soin est indissociablement corporel et relationnel : alimentation, hygiène, nursing sont des médiations qui soutiennent la vie, procurent la sécurité affective, restaurent une expérience gratifiante du corps quand l'insécurité s'accroît avec la maladie ou l'âge. Mais les qualités à développer sont avant tout relationnelles : attention, responsabilité, compétence, capacité de réponse. La famille est, ainsi, une école des capacités, comme le démontre Jean-Philippe Pierron, qui permet l'apprentissage du décentrement de soi tout en soignant l'art de la reconnaissance réciproque.

La gestion de la différence

La famille est le premier espace pour s'initier à la différence des générations, des sexes, des caractères, des goûts, des intérêts, etc., et ce pour que chacun puisse construire et restaurer son identité en intégrant un rapport positif à la différence. Véronique Margron insiste sur le fait que toute différence n'est bénédiction que parce qu'elle inaugure le « travail éthique par excellence, le labeur d'altérité ». L'accompagnement intrafamilial de la dépendance, les aléas de la vie de couple, etc. rappellent qu'il ne s'agit pas d'idéaliser la différence et l'hospitalité réciproque sans en poser les conditions éthiques : nécessité de maintenir une juste distance, savoir déléguer certains gestes dans le soin des corps, respecter la pudeur familiale. Il faut veiller à solliciter la liberté de l'enfant au moment même où il est soumis pour son bien à l'influence éducative.

Proposer des politiques qui « prennent soin » des familles

Il est nécessaire, en chaque pays, d'élaborer une politique familiale et de se munir de structures juridiques adaptées pour donner aux familles les moyens de l'« entretien » de leurs membres les plus vulnérables et de conférer à chaque famille la liberté et l'autonomie nécessaire dans l'usage des moyens sanitaires, éducatifs et sociaux mis à disposition. Il s'agit, non seulement, de soutenir l'autonomie des individus mais aussi de favoriser les modalités sociales qui autorisent une interdépendance positive.



Sœur Catherine Fino

■ ORGANISATIONS

INTERGOUVERNEMENTALES

Le Comité de Genève des ONG sur le vieillissement s'est réuni trois fois en 2015 et a participé à diverses réunions.

International Longevity Centre (ILC) – Forum sur le Vieillissement et le Genre (Brésil, Rio 16-17 octobre 2014) Le Forum a adopté une « Charte pour l'Egalité des sexes dans un monde vieillissant ». Il a été relevé que dans un certain nombre de pays des coalitions influentes d'ONG (enfants, femmes) envoient des rapports parallèles aux comités des Nations Unies lorsqu'ils examinent les rapports par pays. Ceci pourrait être un exemple à suivre pour les ONG sur le vieillissement.

Forum des ONG de Genève Pékin + 20 – Examen régional de la CEE/ONU (3-5 novembre 2014) - Le Comité des ONG de Genève sur le vieillissement a organisé une Table Ronde avec le concours de panelistes renommés : Prof. Doron Gérontologue Université de Haïfa, Ms Ferenczi de Hongrie, Elizabeth Sclater and Bridget Slep du Royaume Uni.

Conseil des Droits de l'Homme

Le Forum des Nations Unies sur les Entreprises et les Droits de l'Homme (3-5 décembre 2014) a été créé par le Conseil des droits de l'homme et piloté

par le GT des NU sur les Entreprises et les Droits de l'Homme pour « *discuter des tendances et des défis dans la mise en œuvre des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et pour promouvoir le dialogue et la coopération sur les questions liées au commerce et droits de l'homme* ». L'an prochain plus d'ONG devraient s'impliquer pour que soit soulevées les questions de la protection sociale et des discriminations à l'égard des seniors.

Forum social 2015 (18-20 février 2015) – Thème : « Accès aux médicaments dans le contexte du droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mental possible, y compris des meilleures pratiques en la matière ». Sept débats ont permis à de nombreux experts de s'exprimer sur différentes facettes du thème : les aspects médicaux et sociaux, les questions liées à l'économie et aux règles juridiques régissant l'accès aux médicaments, et enfin les aspects droits de l'homme et financiers qui leurs sont liés.

Rosa Kornfeld Matte, Expert Indépendante sur les droits des personnes âgées. - Visites :

Slovénie (17-21 novembre 2014) – Lors de la conférence de presse de conclusion de sa visite en Slovénie, l'Experte indépendante attira l'attention sur la situation de la population Rom du pays : « La Slovénie fait partie des pays européens comptant une très importante population âgée. Ceci ne semble malheureusement pas être le cas de la population Rom puisque, « d'après les statistiques officielles de 2002, sur 3,246 Roms auto-déclarés on ne comptait que 73 personnes âgées de plus de 65 ans »

Autriche (20 au 30 janvier 2015) – Dans une courte déclaration à la presse l'Experte indépendante (EI) mit en évidence les développements et stratégies positifs de l'Autriche concernant la jouissance de tous leurs droits par les personnes âgées. En septembre, elle soumettra un rapport officiel au Conseil des Droits de l'Homme dans lequel elle rassemblera toutes ses expériences, ses constatations, et ses recommandations relatifs à sa visite à l'Autriche.

L'île Maurice (28 avril au 8 mai 2015)

Nations Unies

Résolution A/RES/69/146 adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 18 décembre 2014 – Suite donnée à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement.

La résolution « Demande aux États Membres de continuer à contribuer aux travaux du Groupe de travail à composition non

limitée, notamment en présentant des propositions concrètes, des mesures pratiques, des méthodes optimales et leçons tirées de l'expérience susceptibles de promouvoir et de protéger les droits et la dignité des personnes âgées, afin de l'aider à s'acquitter de son mandat ».

Rapport CESAP/ESCAP du Séminaire sur l'intégration sociale et les droits des personnes âgées dans la région de l'Asie et du Pacifique (30 septembre - 2 octobre 2014 – Bangkok) publié le 20 janvier 2015. Ce séminaire avait pour objectif de rendre plus attentifs les parties prenantes de la région sur la manière dont les législations nationales pourraient mieux contribuer à l'intégration sociale des personnes âgées, à la promotion et à la protection de leurs droits.

3^{ème} Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophes (Sendai, Japon, 14-18 mars 2015, <http://www.wcdrr.org>) . Le sort des personnes âgées a été mis en évidence dans le plan d'action en préparation. Ce groupe a été reconnu comme particulièrement vulnérable car il constitue souvent le plus grand groupe de victimes. Toutefois, ce groupe n'est pas encore reconnu comme très influent parmi les parties prenantes aux discussions.

1^{er} Sommet ministériel de l'OMS sur une action mondiale contre la démence (Genève 16-17 mars 2015). 13 mars 2015 -- L'OMS organisa les 16 au 17 mars la première conférence ministérielle sur l'action mondiale contre la démence, avec l'appui de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le ministère de la Santé du Royaume-Uni.

Cette conférence réunissait des

ministres du monde entier, aux côtés d'experts, de chercheurs et de représentants d'associations. Elle avait pour objectif de sensibiliser au défi que représente la démence pour la santé publique, de faire mieux comprendre la responsabilité des gouvernements pour relever ce défi, et de souligner la nécessité d'une action coordonnée aux niveaux mondial et national.

■ ACTUALITES DES ORGANISATIONS MEMBRES

AIC : Assemblée internationale 2015 : 130 déléguées venant de 25 pays se sont réunies au Guatemala sur le thème : *'En valorisant nos forces, devenons agents d'éducation réciproque'*. La rencontre avait un double but :

1-Mettre en évidence l'éducation réciproque : l'éducation dans un contexte de pauvreté ne se limite pas à combler un manque de savoir (transfert). Elle vise aussi l'échange réciproque et la valorisation des capacités de chacun à agir pour changer une situation.

2-Planifier les priorités pour les années futures, notamment dans le cadre du 400^{ème} anniversaire (2017) de la création des premiers groupes des 'Charités' par Saint Vincent, Charités qui sont devenues l'AIC actuelle. Les présidentes nationales ont voté certains changements et ont élu un nouveau conseil d'administration pour un mandat de deux ans. Celui-ci a élu une nouvelle présidente internationale Alicia DUHNE, du Mexique.

CICIAMS : Le 6 Mars fut un grand jour pour le CICIAMS. Ce jour-là le Cardinal Stanislas Rylko, Président du Conseil Pontifical pour les Laïcs et son secrétaire Mgr. Joseph Clemens ont remis à la Présidente internationale, Sister Ann John, venue au siège du dicastère avec les membres du bureau, le décret qui confirme la reconnaissance du CICIAMS comme association internationale de fidèles et qui en approuve également les statuts. Les 7 et 8 Mars le bureau a tenu sa réunion. Le bureau a donné son accord de principe pour l'organisation des congrès régionaux et mondial ainsi que pour le partage des revenus, ainsi que pour la diffusion du code éthique du CICIAMS en Anglais et Espagnol ; il a adopté les points d'action concrets pour la déléguée auprès de l'OMS, ainsi que le principe de la tenue d'un congrès régional en Swaziland en Juin 2016.

FIAMC : Création par le nouveau président, le Dr John Lee, de Singapour, élu début octobre 2014 :

- d'une Commission Ethique
- d'une Commission Jeunes Médecins :
- d'une Commission Recrutement

Un colloque sur les relations humaines en fin de vie (soins palliatifs, accompagnement, sédation en phase terminale, etc.) a attiré un large public.

Autre colloque : fin de vie en Europe. [www.fiamc.org]

Petites Sœurs des Pauvres : Le Dicastère pour les Instituts de Vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique a organisé à Rome, durant la semaine de Pâques, un congrès mondial qui a rassemblé plus de 1.200 formateurs et formatrices. Une grande première, à laquelle plusieurs Petites Sœurs ont pris part. Elles en sont sorties éclairées et encouragées dans leur mission d'accompagnement des jeunes se préparant à une Vie Consacrée (pour nous : dans le service des personnes âgées pauvres). En plus de conférences substantielles, 17 thèmes différents d'ateliers, au choix, ont permis de riches échanges, dans une ambiance très internationale.

SIGNIS : 2014 a été une grande année pour SIGNIS dans plusieurs directions, depuis l'organisation d'un Congrès Mondial réussi à Rome jusqu'à l'élection d'un nouveau Président, de Vice-présidents, et d'une équipe de Directeurs. La pleine reconnaissance de SIGNIS comme Association internationale publique de Fidèles laïcs puis l'approbation de ses statuts canoniques par le Saint-Siège fut un autre moment important de l'année. Aussi en 2014, les responsables de SIGNIS ont choisi le thème "Media pour une Culture de Paix: promouvoir des Histoires d'Espoir à travers les Communications" pour guider leur travail au cours des prochaines années. Le Rapport annuel donne un aperçu du champ d'action dans lequel les membres de SIGNIS partout dans le monde continuent leur travail ordinaire de partager l'espoir et de construire une culture de paix à travers les communications.

VMI : le bulletin, consacré aux actes de la rencontre internationale d'octobre 2014 à Namur sur le thème « Les aînés dans un monde en mutation : défis et

ouverture » vient de paraître. On peut le consulter sur le site de Vie Montante Internationale : <http://mcr.asso.fr/dans-le-monde/> ou en en faisant la demande à l'adresse suivante : vminternationale@gmail.com

Le nouveau comité exécutif est composé comme suit :

Présidente: Marta MELO ANTUNES (Portugal)

Membres : Gregoria BOYD (Pérou), Monique BODHUIN (France),
Jean-Michel SIMEON (France)

Assistant ecclésiastique : Mgr François MAUPU (France)